



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

hébergement d'urgence

Question au Gouvernement n° 1159

Texte de la question

HÉBERGEMENT D'URGENCE

M. le président. La parole est à Mme Aude Luquet, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Aude Luquet. Ma question s'adresse à M. le ministre de la cohésion des territoires. Le Président de la République a présenté mercredi dernier la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. De nombreuses mesures fortes ont été annoncées et un accent particulier a été mis sur la prévention de la précarité en faveur des plus jeunes, pour les protéger de l'exclusion.

M. Fabien Di Filippo. Ils n'ont qu'à traverser la rue !

Mme Aude Luquet. En effet, il faut rappeler qu'un sans-abri sur quatre serait passé par l'aide sociale à l'enfance. Or, si le renforcement de la prévention de la précarité chez les jeunes est indispensable, il convient de ne pas oublier les milliers de femmes et d'hommes qui dorment aujourd'hui dans la rue. Selon différentes études, certainement sous-estimées, ils sont près de 150 000 en France et plus de 3 500 à Paris. En dix ans, le nombre de sans-abri a augmenté de plus de 50 % ; 2 000 d'entre eux meurent chaque année, avec une espérance de vie moyenne de 49 ans. Qui peut accepter cette situation, indigne de la cinquième puissance économique mondiale ?

Aujourd'hui, de nombreux acteurs partagent le même constat alarmant : le nombre de personnes demandant à bénéficier d'une place en hébergement d'urgence n'a jamais été aussi important. Face à cela, l'annonce par le ministère du logement d'une baisse de 57 millions d'euros sur quatre ans des crédits alloués aux centres d'hébergement de réinsertion sociale suscite des inquiétudes, ces centres proposant un véritable accompagnement social vers le logement.

En effet, nous ne pouvons nous contenter, comme l'ont fait les gouvernements qui nous ont précédés, de mettre les sans domicile fixe à l'abri l'hiver et de les remettre à la rue le reste de l'année, sans les accompagner dans un parcours de reconstruction leur permettant de s'en sortir durablement.

Ma question est donc la suivante : quelles mesures concrètes le Gouvernement entend-il mettre en œuvre pour que la promesse, tant de fois faite – en vain – ces dernières années, que plus aucune personne ne dorme dans la rue, soit tenue et pour donner à ces femmes et à ces hommes une chance de retrouver une place digne dans notre société ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Fabien Di Filippo. De la dislocation des territoires !

M. Jacques Mézard, *ministre de la cohésion des territoires*. Madame la députée, je voudrais tout d'abord rappeler ce que nous avons fait ces derniers mois dans le domaine de l'hébergement d'urgence. Jamais, jusqu'à ce jour, un effort aussi important n'avait été accompli !

M. Pierre Cordier. Ça se voit !

M. Jacques Mézard, *ministre*. Entre le projet de loi de finances 2017 et le projet de loi de finances 2018, l'augmentation est de 11 %. Nous avons aussi lancé, en septembre dernier, la politique du « logement d'abord », qui a été saluée ici, sur tous les bancs, ainsi que par les associations ; elle a été déclinée de manière tout à fait positive ces derniers mois.

Cela étant, ce dossier est toujours très difficile, l'impact de la migration étant important. Je tiens à rappeler que nous avons ouvert en février 153 000 places et que nous avons pérennisé 5 000 places supplémentaires. Concrètement, cela signifie que 136 000 places, c'est-à-dire l'équivalent d'une ville comme Limoges, sont financées chaque jour par l'État ; nous y consacrons un budget de 2 milliards d'euros.

Il y a évidemment encore beaucoup de travail à faire mais, cet hiver, avec le secrétaire d'État Julien Denormandie, nous avons veillé, par visioconférence chaque semaine avec les treize préfets de région, à ce que les enfants ne dorment pas dans la rue, à ce que, de manière privilégiée, aucune famille ne se retrouve à la rue.

Le sujet existe toujours et nous travaillons de concert avec les collectivités locales. Nous participerons, dans les mois qui viennent, aux Nuits de la solidarité, parce que c'est un effort commun, nécessitant l'alliance des collectivités locales et de l'État : c'est en ce sens que nous travaillons. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes MODEM et LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1159

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 septembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 septembre 2018](#)